

MATHEMATIQUES SANS FRONTIERES JUNIOR CM2/6^{ème} EN JUMELAGE

Depuis 2008 : un prix spécial jumelage

A la suite d'expérimentations de liaisons inter-degrés faites en 2007, un nouveau prix est créé :

[le prix spécial jumelage](#)

Une classe de CM1/CM2, de CM2 (ou toute classe contenant des élèves de CM2) et une classe de sixième du collège de secteur peuvent s'associer pour préparer la compétition Mathématiques sans Frontières Junior et y participer en jumelage.

Réorganisation des groupes « classe » :

- ✓ chaque classe est divisée en deux demi-classes équilibrées, tous les élèves des deux classes devant participer ;
- ✓ une demi-classe de CM2 et une demi-classe de sixième constituent ensemble le regroupement A, les deux autres demi-classes constituent le regroupement B. Les élèves de CM2 et de sixième sont ainsi invités à travailler ensemble.

Règlement spécial :

- ✓ les deux regroupements composent dans deux salles séparées et rendent chacun les feuilles « réponse » pour l'ensemble des exercices de l'épreuve ;
- ✓ les deux regroupements doivent traiter chacun les neuf exercices ;
- ✓ les deux regroupements ne peuvent pas communiquer entre eux.

Chacun des deux regroupements rend les neuf réponses et obtient ainsi une note sur 90 (10 points par exercices).

Pour établir le palmarès, les correcteurs additionnent les points des deux regroupements pour obtenir la note du binôme sur 180.

Le premier binôme 67 et le premier binôme 68 (4 classes en tout) seront invités à la remise des prix et se verront offrir une journée au Vaisseau ou au parc de Wesserling.

Les inscriptions seront ouvertes le 13 novembre 2023 et se termineront le **9 janvier 2024**.

Elles se font uniquement en ligne sur le site de mathématiques sans frontières junior :

<http://maths-msf.site.ac-strasbourg.fr> rubrique Junior

Un seul des 2 enseignants (de CM2 ou de 6^e) inscrira en ligne les 2 classes jumelées ensemble.

Inscription en ligne sur le site par un seul des 2 professeurs :

Une seule inscription en ligne des 2 classes (en même temps) avec l'identifiant académique (et non l'adresse mail) et le mot de passe académique (celui du mail académique) de l'un des professeurs.

Dans le cadre de la liaison école collège, il nous a semblé intéressant de faire passer l'épreuve définitive du **mardi 12 mars** (le matin) au collège.

Nous prévoyons d'envoyer l'ensemble des sujets à l'adresse du collège.

Attention :

Le **code d'inscription** de la classe ne sera pas envoyé à l'enseignant, mais il sera disponible sur le site d'inscription.

Il sera inscrit sur l'enveloppe des sujets et est **à conserver** pour pouvoir consulter les résultats.

Merci de bien prendre note de ce code avant l'épreuve.

Nous restons disponibles pour vos questions : msf.ju@ac-strasbourg.fr

Merci de prendre également connaissance du règlement. Bonne compétition !